

Le fil d'info de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel est également disponible sur notre page Facebook et notre site internet.

## NOTRE TERRITOIRE

### Une vision, un avenir partagé, un projet !

La Conférence des maires du 5 mai dernier a marqué le lancement de la réflexion relative à l'élaboration du projet de territoire, qui a vocation à définir le cadre d'intervention des politiques publiques locales de ces 10 prochaines années. En vue de l'accompagner dans cette démarche, la Communauté de communes a retenu le Cabinet d'études STRATEAL, dont le chef de projet est Monsieur Marc BREANT. Cet accompagnement qui interviendra jusqu'à la fin de l'année 2021 s'articulera autour de 3 phases :

- Phase 1 : Diagnostic territorial
- Phase 2 : Stratégie concertée de développement et de positionnement du territoire

- Phase 3 : Programme d'actions partagé de développement et de positionnement du territoire

L'objectif est clairement énoncé : cette démarche devra être **participative, accessible et pédagogique !**

Les élus du territoire, aussi bien communautaires que municipaux, seront mobilisés dans le cadre de plusieurs temps forts dénommés « LABS PROJETS » et de séminaires.

Les acteurs de la vie économique, associative, socio-culturelle et institutionnelle ainsi que les membres du Conseil de développement pourront naturellement participer aux « LABS

PROJETS ». L'appel à participation sera réalisé par voie de presse, campagne d'affichage et sur les réseaux sociaux.

**Enjeu important de cette démarche : la consultation des habitants !** Depuis la création de la Communauté de communes, c'est la première fois que les habitants seront invités à faire valoir leur avis sur le territoire et son avenir au travers d'un questionnaire simple et accessible. Un rendez-vous pour chacun(e) à ne pas manquer.



## Vous avez la parole ! EXPRIMEZ-VOUS !

Un questionnaire à destination des habitants sera proposé, simple et accessible, vous pourrez le renseigner en ligne via la page Facebook et le site internet de la Communauté de communes, mais également en format papier disponible dans votre mairie et au siège de la Communauté de communes.

Construit de manière ciblée autour des éléments de diagnostic et des enjeux du territoire, il visera à recueillir votre avis sur des sujets que les élus auront préalablement définis, et pour lesquels ils souhaitent associer la population.

## A vos agendas !

**1<sup>er</sup> cycle de LABS PROJETS** à destination des élus (communautaires et municipaux), des membres du Conseil de développement et de la société civile (acteurs de la vie économique, associative, socio-culturelle et institutionnelle) /

- Mardi 22 juin à 18h00 – L'Odyssée – Dol de Bretagne
- Mercredi 30 juin à 14h00 – Salle Serge Gas – Pleine-Fougères
- Mercredi 30 juin à 18h00 – Salle intergénérationnelle – Baguer-Pican

**1<sup>er</sup> séminaire d'élus du territoire** (exclusivement)

- Vendredi 9 juillet à 14h00 (lieu à définir)

# UN PROJET POUR NOTRE TERRITOIRE



**On vous donne la parole !**

## **ACTEURS LOCAUX**

Élus communautaires et municipaux, société civile, acteurs de la vie économique, associative, socio-culturelle, et institutionnelle...

Mardi 22 juin à 18h - L'Odyssée - Dol de Bretagne

Mercredi 30 juin à 14h - Salle Serge Gas - Pleine-Fougères

Mercredi 30 juin à 18h - Salle intergénérationnelle - Bagger-Pican

## JEUNESSE

### Une page Instagram pour les Espaces Jeunes

Depuis le début du mois, les Espaces Jeunes communautaires ont une page Instagram. Vous pourrez y retrouver des informations générales, les actualités des Espaces Jeunes ainsi que des photos, des activités et projets réalisés par et avec les jeunes.

Nous vous invitons à rejoindre leur page : [espacesjeunesdolmtstmichel](https://www.instagram.com/espacesjeunesdolmtstmichel)



## DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Soutenir l'hébergement des saisonniers agricoles



A la demande des partenaires sociaux, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Groupe Action Logement proposent depuis le début de la crise sanitaire une aide au bénéfice des saisonniers du secteur agricole. D'un montant pouvant atteindre 600€, elle permet à ces travailleurs agricoles de couvrir tout ou partie de leurs frais d'hébergement.

Le secteur agricole en Bretagne propose chaque année plusieurs centaines d'emplois de saisonniers agricoles, en particulier dans les secteurs du maraîchage et de la conchyliculture. Ces salariés peuvent rencontrer des difficultés pour assumer les charges d'un logement temporaire à proximité de l'exploitation. Le ministère de l'Agriculture et Action Logement entendent favoriser l'emploi agricole par l'octroi d'une aide financière à l'hébergement.

#### L'aide :

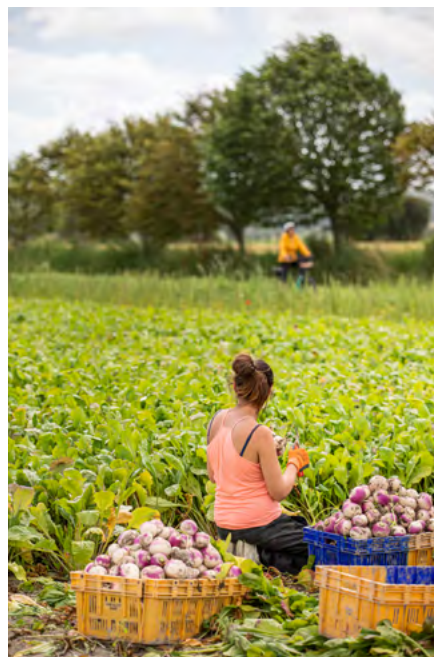
D'un montant de 150€, l'aide peut être demandée jusqu'à 6 mois après le démarrage de l'activité. Le bénéfice de l'aide est plafonné à 4 mois pour un même ménage (l'aide peut par exemple être perçue 2 mois une année et 2 mois l'année suivante).

#### Les bénéficiaires :

Les salariés des entreprises agricoles quels que soient leur effectif, l'ancienneté et la nature du contrat de travail. Les intérimaires sont éligibles à l'aide s'ils exercent au sein d'une entreprise du secteur agricole.

#### Les logements concernés :

Le logement doit être situé dans le parc locatif privé, intermédiaire ou social, dans les structures d'hébergement collectif (hors CROUS) ainsi qu'en chambres d'hôtes, gîtes, résidences de tourisme, chambres chez l'habitant et campings.



Pour plus d'informations sur l'aide aux saisonniers en région Bretagne, rendez-vous sur [actionlogement.fr](https://www.actionlogement.fr)

# NEWS & INFOS PRATIQUES

Espace aquatique Dolibulle  
Dol-de-Bretagne



Bonjour à toutes et à tous,  
Découvrez toutes les dernières actualités de l'espace aquatique Dolibulle !

Bonjour à tous et à tous,

## Les activités de fitness reprennent à Dolibulle à partir du 9 juin !!!!

Vous pourrez enfin réserver votre prochain cours d'Aquafitness dès le mercredi 2 Juin par téléphone au 02 99 80 71 75 ou par email [contact@piscine-dolibulle.com](mailto:contact@piscine-dolibulle.com).

Les réservations sont ouvertes au maximum 15 jours avant la date de l'activité.

Ci-dessous le planning des activités du 9 Juin au 04 Juillet.

La réservation en ligne sera effective à partir du 01 Juillet.

Nous vous transmettrons d'ici la fin du mois de Juin les horaires des activités de l'été ainsi que les stages estivaux pour les enfants.

La piscine sera ouverte pour tous le 9 Juin. Pour rappel, les horaires d'ouverture au public sont les suivantes :

Lundi : 12h – 13h45 et 16h-19h30

Mardi : 12h-13h45 et 16h-21h30

Mercredi : 12h-19h30

Jeudi : 12h-13h45 et 16h-19h30

Vendredi : 12h-14h et 16h-21h30

Samedi : 10h-13h et 14h-18h

Dimanche : 10h-13h et 14h-18h

On vous attend nombreux !

L'équipe Dolibulle

### TABLEAU DES ACTIVITES DU 9 JUIN AU 04 JUILLET 2021

Se présenter à l'accueil 15min avant le cours

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	DIMANCHE
AquaBike 11h30		AquaGym 10h30	AquaGym 10h00	AquaGym 11h15	AquaBike 09h15
AquaGym 11h30	AquaBike 12h30	AquaGym 11h15	AquaGym 12h15	AquaBike 11h30	
AquaGym 12h15	AquaGym 13h00		AquaBike 13h15	AquaGym 12h15	
AquaGym 16h15	AquaGym 16h15	Circuit Training 19h30	AquaGym 16h15	AquaGym 16h15	
AquaBike 19h45		AquaGym 19h30	AquaGym 19h30		
AquaGym 20h30		AquaBike 20h30	AquaBike 20h30		
Circuit Training 20h30		Paddle 20h30	AquaJogging 20h30		